

Pôle culture-vie associative-tourisme
Direction culture-sport-tourisme
Service tourisme
Tél. : 05.44.00.10.05
Fax : 05.44.00.12.85
Affaire suivie par Bruno PICAT
PCVAT/DCST/tourisme/n°2016- 10837

Monsieur Francis MONS
Délégué régional Limousin
de l'Association Française de Développement
des Véloroutes et Voies Vertes
4 rue de Malecroix
19100 BRIVE

Limoges, le **19 JUIL. 2016**

Objet : Aménagement d'un réseau de véloroutes en Haute-Vienne.

Monsieur,

Vous avez fait part au Département du souhait de votre association de voir réaliser en Haute-Vienne les itinéraires véloroutes V90 et V93 inscrits au schéma national des véloroutes et voies vertes (VVV).

Le schéma de développement touristique adopté par le Conseil départemental vise notamment à favoriser l'itinérance comme mode de découverte du territoire de la Haute-Vienne et de son patrimoine, notamment par la pratique du vélo.

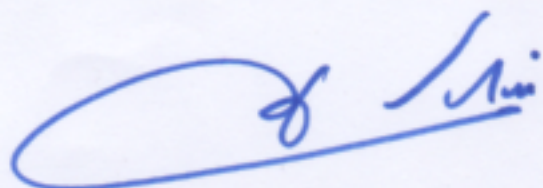
Au regard de la position de la Haute-Vienne dans le maillage national et régional des VVV, l'Assemblée départementale a décidé lors de sa séance du 23 juin 2016 d'engager le Département dans le dossier des véloroutes en réalisant dans un premier temps l'itinéraire Limoges - Saint-Pardoux. Cet aménagement permettra de relier à Limoges l'un des principaux sites touristiques haut-viennois dédié aux loisirs de pleine nature, et de contribuer au développement de la pratique du vélo sur le territoire de l'agglomération.

Le Conseil départemental s'attachera donc dans les prochains mois à finaliser ce projet, et va solliciter les services de l'Etat pour demander l'inscription au schéma national des VVV de ce tronçon et de son prolongement vers la Creuse par Bessines-sur-Gartempe.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Claude LEBLOIS